

Bulletin d'adhésion

Comment cotiser ?

Vous pouvez payer par prélèvement automatique de cotisation (PAC) sur votre compte.
 Vous pouvez facilement interrompre les prélèvements, par courrier ou par mél, à condition de prévenir 10 jours avant la date du prélèvement.

IMPORTANT : crédit d'impôt

66 % de votre cotisation est récupérable par déduction de votre impôt sur le revenu, ou par remboursement si vous n'êtes pas imposable.
 Aux frais réels, intégrer la cotisation syndicale (pas directement déductible des impôts dans ce cas).

Renvoyer ce bulletin complété à :

Sgen-CFDT - Trésorerie
 Maison des syndicats
 3 rue Charles Desboves, 02200 SOISSONS
Joindre un RIB

Pour prendre contact avec le syndicat :

Mél : amiens@sgen.cfdt.fr
 Site internet : <http://picardie.sgen-cfdt.fr>
 Les statuts du syndicat y sont consultables.

M. Mme

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse mél :

Adr. mél profession. :
 (si différente de la précédente)

Tél. portable :

Tél. fixe :

Adresse postale :

.....

.....

Éduc. nat. Ens. sup. Ens. agri. Adm. J&S

Temps plein Temps partiel : % Chômage

Titulaire Stagiaire Contractuel

Corps :

Classe/Grade : Échelon :

Discipline (le cas échéant) :

Établissement :

.....

Commune :

Montant mensuel de cotisation : € (voir grille au verso)

J'ai pris connaissance de l'information ci-après sur les données personnelles. Date :
 Signature :

J'adhère aux valeurs de la CFDT.

Mandat de prélèvement SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **Sgen-CFDT Picardie** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **Sgen-CFDT Picardie**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



Veuillez compléter tous les champs du mandat

Identifiant créancier SEPA : **FR88ZZZ254894**

Débitteur :

Vos nom et prénom :

Votre adresse :

.....

.....

Votre pays :

France

IBAN :

BIC :

Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel

À le

Signature :

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Protection des données personnelles

Les données personnelles demandées sont nécessaires à la CFDT pour vous envoyer des informations, vous aider dans votre situation professionnelle et dans vos relations avec l'employeur. Elles ne seront utilisées qu'à ces fins. Elles ne seront communiquées qu'à des militants en responsabilité de la CFDT. En adhérant, vous autorisez la CFDT à les utiliser dans ces conditions.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer à tout moment. Dans l'éventualité où vous ne seriez pas satisfait du traitement de votre demande, vous pouvez contacter la CNIL.

Grille de cotisation (en euros)

Attention : il s'agit du **salaires net imposable** (voir cette case sur le bulletin de salaire), avant prélèvement à la source de l'IR.

Salaires mensuel net imposable	Cotisation mensuelle	Cotisation annuelle	Réduction d'impôt sur un an
Sans travail, en dispo.	1,50	18	11,88
AED, AESH	4,50	54	35,64
Contractuel ATSS	5,50	66	43,56
Contractuel enseignant	7,50	90	59,40
Professeur stagiaire	7,50	90	59,40
500 et moins	3,00	36	24,00
De 501 à 600	4,50	54	35,64
De 601 à 650	4,88	58,56	38,65
De 651 à 700	5,25	63	41,38
De 701 à 750	5,63	67,56	44,59
De 751 à 800	6,00	72	47,52
De 801 à 850	6,38	76,56	50,53
De 851 à 900	6,75	81	53,46
De 901 à 950	7,13	85,56	56,47
De 951 à 1000	7,50	90	59,40
De 1001 à 1050	7,88	94,56	62,41
De 1051 à 1100	8,25	99	65,34
De 1101 à 1150	8,63	105,56	68,35
De 1151 à 1200	9,00	108	71,28
De 1201 à 1250	9,38	112,56	74,29
De 1251 à 1300	9,75	117	77,22
De 1301 à 1350	10,13	121,56	80,23
De 1351 à 1400	10,50	126	83,16
De 1401 à 1450	10,88	130,56	86,17
De 1451 à 1500	11,25	135	89,10
De 1501 à 1550	11,63	139,56	92,11
De 1551 à 1600	12,00	144	95,04
De 1601 à 1650	12,38	148,56	98,05
De 1651 à 1700	12,75	153	100,98

Salaires mensuel net imposable	Cotisation mensuelle	Cotisation annuelle	Réduction d'impôt sur un an
De 1701 à 1750	13,13	157,56	103,99
De 1751 à 1800	13,50	162	106,92
De 1801 à 1850	13,88	166,56	109,93
De 1851 à 1900	14,25	171	112,86
De 1901 à 1950	14,63	175,56	115,87
De 1951 à 2000	15,00	180	118,80
De 2001 à 2050	15,38	184,56	121,81
De 2051 à 2100	15,75	189	124,74
De 2101 à 2150	16,13	193,56	127,75
De 2151 à 2200	16,50	198	130,68
De 2201 à 2250	16,88	202,56	133,69
De 2251 à 2300	17,25	207	136,62
De 2301 à 2350	17,63	211,56	139,63
De 2351 à 2400	18,00	216	142,56
De 2401 à 2450	18,38	220,32	145,57
De 2451 à 2500	18,75	225	148,50
De 2501 à 2550	19,13	229,56	151,51
De 2551 à 2600	19,50	234	154,44
De 2601 à 2650	19,88	238,56	157,45
De 2651 à 2700	20,25	243	160,38
De 2701 à 2750	20,63	247,56	163,39
De 2751 à 2800	21,00	252	166,32
De 2801 à 2850	21,38	256,56	169,33
de 2851 à 2900	21,75	261	172,26
De 2901 à 2950	22,13	265,56	175,23
De 2951 à 3000	22,50	270	178,20
De 3001 à 3050	22,88	274,56	181,21
De 3051 à 3100	23,25	279	184,14
Plus de 3100	par mois : salaire mensuel net impos. x 0,0075		